

LE SABOT DE VÉNUUS

La revue du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

N°18 Janvier 2003



CONSERVATOIRE
DES SITES NATURELS
BOURGUIGNONS

Recensement du Rôle

Combien y-a-t'il de Rôles des genêts sur la Basse Vallée du Doubs cette année?

> 4



Travaux sur le Doubs

Chaque année, le Doubs a besoin d'un petit brin de toilette

> 5



Réserve Naturelle

Des nouvelles de la Réserve Naturelle de la Truchère-Ratenelle

> 6



Les chevaux de Solutré

Les chevaux sont de retour sur la légendaire Roche de Solutré

> 7



Guide des espèces protégées

Récit d'un long projet

> 8



Les fleurs des champs

Où sont passés les Coquelicots et les Bleuets?

> 10



Leçon de choses : 3 reptiles remarquables

Connaissez-vous la Cistude, la Couleuvre vipérine et le Lézard vivipare?

> 12



Quoi de neuf sur la Basse Vallée du Doubs? Le recensement des populations de Rôle des genêts, des travaux d'élagage et des coupes d'arbres.

Quelques nouvelles fraîches de la Réserve Naturelle de la Truchère-Ratenelle en Saône-et-Loire.

Les chevaux sont revenus sur la Roche de Solutré : Hitéka et Gérania, deux jeunes juments, pâturent sur ce fameux site.

Très attendu, le Guide des espèces protégées en Bourgogne est enfin sorti.

Découvrez le récit d'un long projet semé d'embûches.

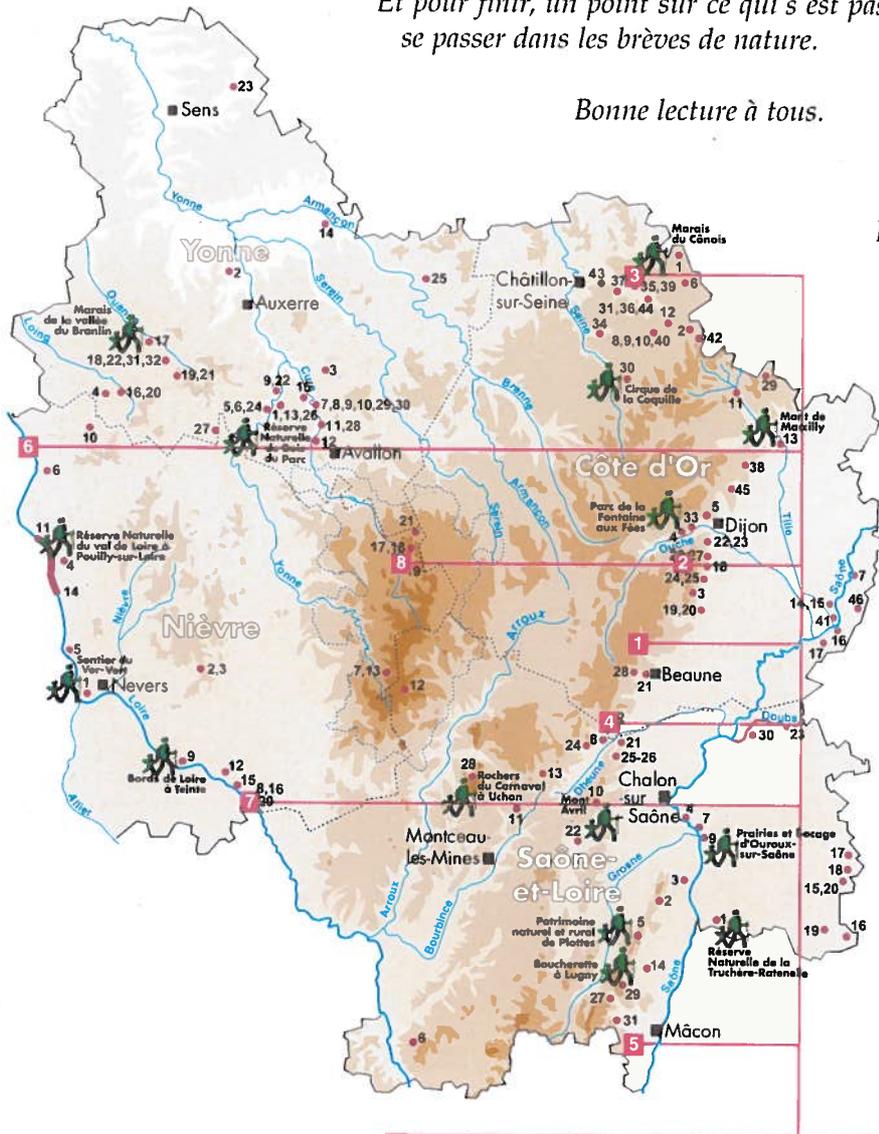
En page 10, nous nous promènerons dans les champs pour y découvrir les plantes messicoles. Quel est l'avenir de ces jolis bleuets, coquelicots et autres adonis?

Nous retrouverons bien sûr la leçon de choses, avec ce mois-ci quelques reptiles de notre région.

Et pour finir, un point sur ce qui s'est passé ou qui va se passer dans les brèves de nature.

Bonne lecture à tous.

La Rédaction



Les nouveaux sites

Le Conservatoire a signé huit nouvelles conventions dont quatre en Côte-d'Or : une sur la pelouse de la Roche Percée à Bouilland 1 (4,95 ha), une au Moulin à vent à Fixin 2 (76,35 ha), une extension du site de la Choulère à Vanvey 3 (0,3 ha) et une extension du site des Trois Croix 4 (10,1 ha).

Une convention a été signée sur le Bois de Fée à Leynes 5 (19,9 ha) en Saône-et-Loire.

La plus importante a été signée dans la Nièvre sur le site des Brocs à la Celle-sur-Loire 6 (123,88 ha). De plus, le Conservatoire a acquis 72,75 ha supplémentaires à Lamenay 7, ce qui constitue un ensemble de près de 400 ha de part et d'autre de la Loire. La dernière convention concerne les Prés Guiot 8 (0,26 ha) à Saint-Brissson.

- Sites gérés
- Sentiers aménagés
- Basse-vallée du Doubs
- Nouveaux sites

4557
hectares

140
sites

AFIN de respecter la rotation géographique de nos assemblées générales, l'Assemblée Générale 2002 s'est déroulée dans le salon d'honneur de la Mairie d'Avallon, dans l'Yonne.

La bonne participation des adhérents, la présence accrue des élus locaux et des responsables d'associations chargées de la protection de la nature, le repas convivial, les visites guidées des sites naturels et le temps magnifique ont fait de cette journée une vraie réussite.

Si la période estivale voyait les activités de notre association se poursuivre au rythme des départs en vacances de ses salariés, le mois de septembre annonçait le retour à un régime de travail intense pour le Conservatoire tant au niveau local, départemental que régional.

Les neuvièmes Rencontres Régionales du Patrimoine Naturel de Bourgogne, consacrées cette année aux « Prairies Naturelles », ont eu lieu le vendredi 25 octobre au Conseil Général de Saône-et-Loire, à Mâcon. Les élus locaux et régionaux, les représentants socioprofessionnels, les représentants des administrations ainsi que les responsables de nos principaux financeurs, le Conseil régional et la DIREN purent apprécier la grande qualité des interventions présentées tout au long de cette journée. Le contenu de celles-ci fut restitué le lendemain au grand public, au centre EDEN de Cuisery qui nous a accueilli très chaleureusement. Beaucoup de temps et d'énergie, dispensés à la fois par les intervenants et les salariés du Conservatoire, furent nécessaires à l'organisation et au bon déroulement de ces deux journées. Au nom du Conseil d'Administration, je tiens ici à les remercier pour leur contribution. Comme je l'avais mentionné dans un précédent éditorial, nous nous devons d'être efficace dans ces actions comme dans celles que nous menons tous les jours en faveur de la protection de la nature, et ceci afin d'être reconnu par le plus grand nombre.

Après de nombreux mois de réalisation, la fin du mois de novembre a vu enfin la sortie du « Guide des espèces protégées en Bourgogne ». Je compte sur chacun et chacune d'entre nous pour faire connaître et diffuser cet ouvrage qui a, j'en suis sûr, déjà pris sa place dans de nombreuses bibliothèques d'amoureux de la nature.

Comme chaque année, le Conservatoire a tenu un stand à la Foire gastronomique de Dijon, avec l'appui logistique des bénévoles, des administrateurs et des membres du personnel.

Je vous adresse à tous un grand merci pour votre aide et votre efficacité à promouvoir nos activités auprès du public. Début décembre aura également été une étape importante pour la Réserve Naturelle de la Truchère-Ratenelle, avec l'inauguration officielle de la maison et l'élaboration du nouveau plan de gestion.

Il nous faudra suivre avec vigilance, dans les mois à venir, l'évolution d'un dossier national d'une importance capitale pour le monde de la protection de la nature. Il s'agit de la « décentralisation » des compétences et des budgets de l'Etat vers la Région. Nous nous efforcerons de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier.

Permettez moi de terminer cet éditorial en vous rappelant tout d'abord que plus nous serons nombreux, plus nous serons forts pour représenter et défendre notre belle région bourguignonne.

Je vous présente, enfin, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2003 qui commence.

Pierre MAILLARD
Président du Conservatoire

Pelouse sur le site des Brocs à la Celle-sur-Loire.

Recensement du Râle des genêts

Une espèce en danger

Les effectifs français de Râle des genêts ont chuté de 40 % en 8 ans et l'aire de répartition de cet oiseau diminue régulièrement. Cette inquiétante régression est due à la mécanisation et la précocité des fauches (les jeunes encore non volants sont happés par les machines) et à la transformation des prairies de fauche en zones de culture ou de boisement. En Bourgogne, l'espèce est très rare, puisqu'elle est uniquement localisée dans les prairies de fauche du Val de Saône, où sa population nicheuse est estimée à environ 120 couples. Le Val de Saône bourguignon est l'un des sept derniers bastions de l'espèce en France puisqu'il abrite à lui seul de 10 à 15 % de la population nicheuse nationale. Face à cette situation préoccupante, le Conservatoire a acquis la maîtrise foncière de plusieurs secteurs de prairies de fauche en zone inondable, sur les communes d'Ouroux-sur-Saône et de Saint-Germain-du-Plain. Il gère aujourd'hui un domaine d'une centaine d'hectares. D'autre part, il a signé des conventions avec des agriculteurs locaux pour pratiquer une fauche tardive et centrifuge. Ce dernier principe, appelé « fauche sympa », évite de piéger les poussins au centre de la parcelle.

Comme chaque année, le Conservatoire a réalisé le suivi des populations de Râle des genêts sur les prairies humides d'Ouroux-sur-Saône et du Val de Seille. Ces recensements se sont élargis en 2002 à la Basse Vallée du Doubs.

Le Râle des genêts (*Crex crex*) est un oiseau inféodé aux grandes vallées alluviales, et plus particulièrement aux prairies de fauche inondables de grande superficie offrant une végétation herbacée relativement dense et haute d'au moins 30 cm. Cette espèce discrète, de la taille d'une caille, niche au sol, sous le couvert des hautes herbes. Sa présence sur les lieux de reproduction n'est trahie au crépuscule que par les émissions vocales des mâles. C'est ce chant râpeux, une répétition de « Crrr-Crrr » sonores, pouvant par temps calme être perçus à près d'un kilomètre, qui permet d'évaluer les effectifs des mâles chanteurs. Le protocole d'étude utilisé préconise la localisation précise des mâles grâce à l'écoute de leur chant.

Ouroux-sur-Saône

Le suivi de la population de Râle des genêts des prairies humides d'Ouroux-sur-Saône et de Saint-Germain-du-Plain gérées par le Conservatoire, est effectué tous les ans depuis 1994. En 2002, 7 mâles chanteurs au total ont été recensés sur cette zone. Ces chiffres sont venus confirmer la baisse des

effectifs constatée dès l'année 2000. En effet, depuis 3 ans déjà, le nombre de mâles chanteurs oscille entre 3 et 7, ce qui est nettement inférieur aux 12 mâles chanteurs contactés en moyenne de 1994 à 1999 sur ce même secteur.

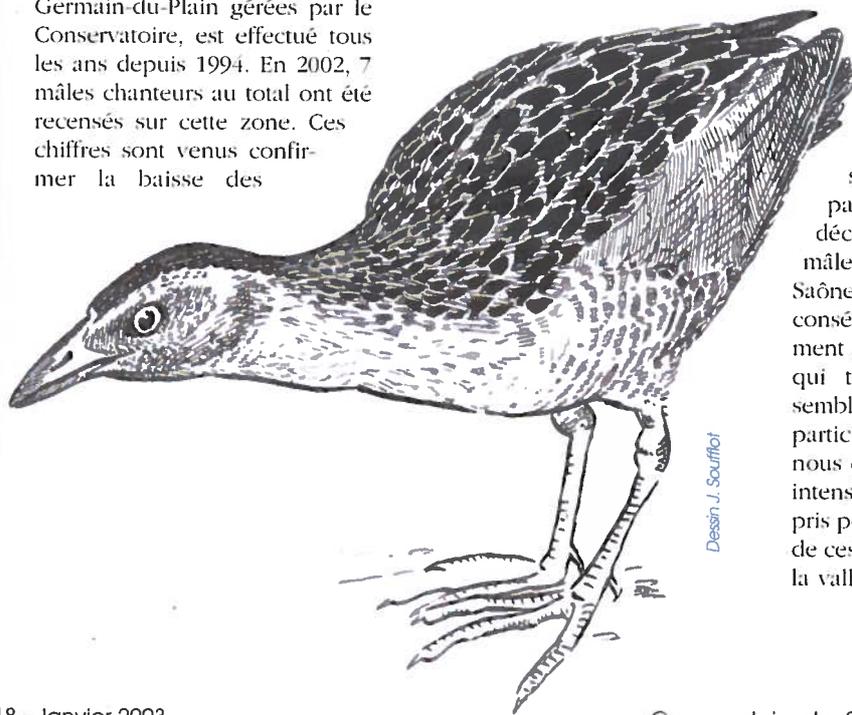
Par ailleurs, sur les deux zones dans lesquelles chaque année l'installation des couples de Râle des genêts est effective, seule une d'entre elle conserve son attractivité en concentrant l'essentiel des contacts. Ce déséquilibre pourrait s'expliquer par des différences dans la physiologie des milieux herbacés, la typologie et le degré d'hygrométrie des deux parcelles. Il pourrait aussi correspondre à un éventuel impact de la fréquentation sur la zone la plus touchée par la baisse d'effectif. Ces hypothèses devraient faire l'objet d'une étude dès l'année 2003.

Basse Vallée du Doubs et Huilly-sur-Seille

Dans la Basse Vallée du Doubs, le secteur d'étude englobe l'ensemble du périmètre de l'A.P.P.B (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope), entre les communes de Fretterans et Navilly. Sur ce secteur, les prairies de fauche sont surtout des parcelles de petite superficie, morcelées et séparées les unes des autres par des boisements, des haies ou des cultures. Ces conditions de milieux ne sont pas favorables au Râle des genêts. Les résultats de la prospection le confirment puisque seulement 3 mâles chanteurs ont été recensés. Il n'a pas été possible de préciser si ces oiseaux étaient des nicheurs dans l'A.P.P.B ou des individus délocalisés suite aux fenaisons du Val de Saône (situé à moins de 10 km) et ayant trouvé refuge en Basse Vallée du Doubs. Quant au Val de Seille, qui a fait l'objet de prospections sur le secteur d'Huilly, aucun mâle chanteur n'a été recensé cette année, en dépit de conditions de milieu théoriquement favorables.

Un constat inquiétant

Les résultats des recensements 2002 soulignent bien la vulnérabilité des populations de Râle des genêts sur les secteurs prospectés par le Conservatoire. Le déclin notable des effectifs de mâles chanteurs à Ouroux-sur-Saône pour la troisième année consécutive est tout particulièrement significatif. Cette tendance, qui touche par ailleurs l'ensemble du Val de Saône et en particulier en Côte-d'Or, doit nous conduire à poursuivre et à intensifier les efforts déjà entrepris pour le suivi et la protection de ces populations à l'échelle de la vallée.



■ Louis AUDRY

Travaux sur le Doubs

Considéré comme une rivière à régime de torrent, le Doubs subit l'influence du massif jurassien et déplace chaque année de nombreux mètres cubes de bois lors de ses crues.

La fin du printemps pointe son nez et la décrue laisse parfois un paysage surprenant sur les berges et les îles du Doubs.

Les crues y sont spectaculaires, et on note ainsi certaines années quasiment 6 mètres d'eau entre le haut régime et le niveau d'étiage. Avec un tel débit, la rivière possède un énorme pouvoir érosif et déracine chaque année des centaines d'arbres le long de son cours.

La convention passée entre l'État et le Conservatoire concernant la gestion du domaine public fluvial permet à l'association de mettre en place les mesures préconisées dans le cadre du document d'objectifs de la Basse Vallée du Doubs. Ainsi, le service technique du Conservatoire a en charge l'ensemble des actions menées le long des berges.

Le travail commence par la pose des panneaux pour la protection de sternes sur les grèves de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotopie. Nous profitons de cette descente en barque pour localiser les futures zones de travail : accumulation d'embâcles,

arbres déracinés, berges sapées, zones de dépôts... Le choix des zones, entre Fretterans et Navilly, est ensuite défini après concertation des différents acteurs locaux : services de l'État, mairies, agriculteurs, pêcheurs, associations et riverains...

Des travaux de sécurité

L'élagage et la coupe d'arbres en berges font partie du programme Natura 2000 et ont pour but d'éviter l'accumulation d'embâcles dans des points délicats comme les ponts routiers, les zones touristiques fréquentées, ainsi que les routes et les chemins situés dans la zone de crue du Doubs.

Ces travaux, d'ordre préventif, sont effectués pour la protection des biens, mais surtout pour la sécurité des populations locales. L'équipe technique effectue ces travaux d'abattage et de bûcheronnage sur des sites différents chaque année et à la fin de la période estivale. L'ensemble de l'équipe se déplace alors, tronçonneuse à la main, pour s'attaquer aux arbres et embâcles les

plus menaçants. Aidés par un tracteur muni d'un treuil forestier, nous extrayons les arbres de gros diamètre déjà tombés dans le lit ou menaçant de le faire prochainement. Tous les arbres sont ensuite débités et parfois brûlés sur place.



Intervention de l'équipe technique sur la Basse Vallée du Doubs

Ph. L. Demeiller - CSNB

Un éternel recommencement

Les sites fraîchement dégagés, nous voyons déjà le niveau du Doubs monter de quelques centimètres. Nous ne pouvons savoir ce que nous réserve cet hiver. La décrue prochaine nous le dira avec peut-être de nouvelles berges sapées, des îlots déplacés et surtout d'autres embâcles et arbres déracinés. De nouveau travaux indispensables en perspective.

■ Gregory AUBERT

Ph. A. Chivroux - CSNB

Une année de travail sur la Réserve Naturelle

Inauguration

Le mardi 10 décembre 2002, le Conservatoire a inauguré la Maison de la Réserve Naturelle de la Truchère-Ratenelle en présence du Secrétaire Général de la Préfecture, des maires de la Truchère et Ratenelle, des représentants de la DIREN et des partenaires financiers et locaux.

Le Conservatoire est devenu propriétaire de ce vieux corps de ferme le 7 septembre 2000 et a pour objectif d'en faire à terme un point d'information et d'accueil du public, en complément du sentier de découverte déjà existant.

L'année 2001 aura donc en partie été consacrée aux nombreux travaux de restauration et d'aménagement de cette maison, travaux effectués dans le respect de l'architecture locale : restauration de la toiture, du plancher, barrière en saule plessé... Ces travaux n'auraient pu se faire sans l'aide financière de nombreux partenaires : l'Europe, le Ministère de l'Environnement, le Conseil Général de Saône-et-Loire, la Fondation EDF et le Sidel (Syndicat Intercommunal d'Électrification) qui a enfoui les lignes électriques à ses frais, pour une meilleure intégration paysagère.

L'inauguration fut l'occasion de présenter le nouveau dépliant-guide permettant aux visiteurs de découvrir seuls la Réserve Naturelle. Ce document est disponible sur simple demande au Conservatoire et à la Réserve Naturelle de la Truchère : Pont Seille - 71290 La Truchère Tél. 03 85 51 35 79 truchere@espaces-naturels.fr

Le 10 décembre 2002, la maison de la Réserve Naturelle de la Truchère-Ratenelle a été officiellement inaugurée. Depuis l'année dernière, le site bénéficie de la présence d'un garde-technicien. De quoi accélérer les travaux en cours et à venir...

En janvier 2002, un rapide état des lieux sur la Réserve Naturelle de la Truchère-Ratenelle permettait d'établir le constat suivant : les équipements d'accueil du public avaient vieilli et les milieux naturels comme les dunes ou les prairies étaient en voie de fermeture. Bref, le travail ne manquait pas et l'année 2002 s'annonçait déjà bien remplie.

Au travail !

En collaboration avec la Société de Chasse, le sentier sur la digue de l'étang a été rouvert. Les barrières, le sentier sur pilotis et la signalétique de la Réserve Naturelle ont été remis en état. Afin de rajeunir les dunes, le parcours nature de certains sentiers a été modifié. En effet, le piétinement des promeneurs provoque la mobilité du sable, condition favorable au maintien et au développement de la Canche blanchâtre (*Corynephorus canescens*), graminée rare et protégée au niveau régional. Le drain de la tourbière de la Lioche a été comblé afin de sauvegarder des groupements pionniers de Sphaignes et d'autres plantes typiques du milieu comme la Drosera à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*). La prairie le long de l'étang Fouget a été partiellement débroussaillée. Pourtant, le genêt et les bouleaux continuent de gagner sur les graminées, et si l'on veut maintenir la prairie, il faut poursuivre les interventions.

Le plan de gestion

L'étape décisive de cette année fut sans aucun doute la définition du nouveau plan de gestion.

Les objectifs définis par le comité de gestion de la Réserve Naturelle vont être déclinés en de nombreuses opérations. Celles-ci vont s'effectuer sur le terrain, sur une durée de cinq ans. En voici les principales orientations.

Pour le patrimoine naturel :

- Retrouver un espace dunaire ouvert et étendu se rapprochant de celui de 1945.
- Améliorer l'état des prairies.
- Maintenir des milieux pionniers sur la tourbière de la Lioche.
- Restaurer les caractéristiques végétales anciennes de l'étang et assurer le développement des roselières.
- Favoriser les biotopes humides déjà existants au profit de la flore et de la faune aquatique (libellules, oiseaux d'eau...).

Pour l'accueil du public :

- Mieux connaître le public de la Réserve Naturelle (effectif, origine géographique, attentes...).
- Ces éléments seront pris en compte pour l'établissement du futur plan d'interprétation qui définira les activités d'accueil sur la Réserve Naturelle.

Inauguration en présence de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de Saône-et-Loire, M. le Président du Conservatoire et MM. les maires de la Truchère et Ratenelle.



Ph. L. Piocco



Plessage de Saule autour de la maison

Ph. S. Petit - CSNB

Pour les suivis scientifiques :

- Inventorier les populations de micromammifères et de rapaces nocturnes.
- Étudier le fonctionnement, la ressource piscicole et la macrofaune aquatique de l'étang.

Ce programme a été discuté par le comité de gestion le 10 décembre 2002 afin de le valider et d'y associer les financements nécessaires à sa réalisation.

■ Stéphane PETIT

Des chevaux «préhistoriques» sur la Roche de Solutré

Depuis le 3 octobre 2002, Hiteka et Gérania deux jeunes juments de la race Konik Polski, pâturent sur les terres de leurs glorieux ancêtres : la Roche de Solutré.

La Roche de Solutré est un patrimoine historique et naturel hors du commun. Cette fameuse roche est connue depuis plus d'un siècle pour ses vestiges archéologiques qui ont valu le nom de Solutréen à une période du Paléolithique. Parmi les vestiges retrouvés, gisent au pied de la falaise les ossements de plus de 100 000 chevaux. C'est l'un des premiers romans sur la préhistoire, "Solutré ou les chasseurs de rennes" de A. Arcelin, qui va populariser la légende selon laquelle des chevaux, poussés dans un guet-apens par les chasseurs, se jetaient dans le vide par troupeaux entiers. On sait aujourd'hui que ce n'est pas le cas. Ce promontoire qui domine le Val de Saône constituait un observatoire de premier choix pour les Solutréens. Ils vivaient au pied de la falaise. Les chevaux étaient capturés dans la plaine et rapportés au campement. Une fois le festin partagé, les locataires de Solutré entassaient les os inutilisés.

La Roche de Solutré recèle également un patrimoine naturel hors du commun. On y retrouve des falaises, des dalles rocheuses, des éboulis et des pierriers, des zones de pelouses sèches à très sèches et des forêts d'un grand intérêt écologique. Leur richesse est analysée dans le document d'objectif Natura 2000 des «Pelouses calcicoles du Mâconnais» réalisé par le Conservatoire et validé en 2002. Ce patrimoine attire de nombreux visiteurs. Une Opération Grand Site, pilotée localement par la Communauté de Communes du Mâconnais, est donc en cours.

Une gestion nécessaire

Le document d'objectif souligne la nécessité de la gestion des pelouses calcaires. Jadis pâturées par des chèvres, des moutons, des vaches ou des chevaux, aujourd'hui délaissées, elles s'embroussaillent peu à peu et disparaissent au profit des boisements. La remise en place d'un pâturage était donc nécessaire.

Le Conservatoire, signataire d'une convention de gestion avec la commune de Solutré-Pouilly et la Communauté de Communes du Mâconnais, a donc proposé de mettre à disposition deux chevaux Konik Polski. Cette proposition a été très bien accueillie par les différents partenaires locaux. Ces chevaux rustiques, très proches des anciens chevaux sauvages, participeront non seulement à la gestion des milieux naturels et à la conservation du paysage, mais seront surtout des rappels vivants de la légende et les symboles de l'histoire du site.

Une première étape

Les différents partenaires ont travaillé main dans la main pour mettre en place un premier secteur de pâturage. Les propriétaires privés ont mis à disposition leurs terrains. La Communauté de Communes du Mâconnais a organisé un chantier international de jeunes pour débroussailler et mettre en place la clôture avec l'assistance technique et matérielle du Conservatoire. La Commune de Solutré-Pouilly s'est, quant à elle, engagée à surveiller les animaux et à leur apporter l'eau nécessaire.



Gérania

Gérania et Hitéka ont été transférées depuis le Marais des Popsis, à Cussey les Forges, où Harpia les a remplacées.

Il s'agit de voir, dans un premier temps, comment se comportent les animaux dans ce nouvel environnement (nouvelle nourriture, conditions météo différentes, très forte fréquentation...). Des études complémentaires vont être menées pour définir les conditions d'élargissement du pâturage à l'ensemble de la Roche de Solutré.

■ Sébastien DUROT



Hitéka et Gérania sur leur nouveau territoire.

Petite histoire du guide

Après de longs mois de gestation, le Guide des espèces protégées en Bourgogne a vu enfin le jour cet automne. Récit (feuilleton ?) d'une réalisation.

De l'idée

L'idée de réaliser et d'éditionner un guide sur les espèces protégées dans notre région avait germé en 1998, au lendemain des Rencontres Régionales sur le Patrimoine Naturel de Bourgogne consacrées aux espèces protégées.

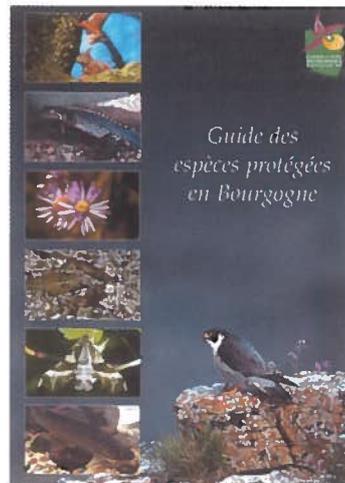
La législation française concernant la protection des espèces faunistiques et floristiques est souvent fort méconnue. Partant de ce constat, l'objectif du Conservatoire, et des six partenaires financiers qui le soutenaient dans ce projet, était de concevoir un livre simple et pédagogique présentant les espèces protégées de notre région. Dès le départ, cet ouvrage fut destiné aux acteurs des services de police de l'environne-

bourguignons passionnés, se voulait également être une œuvre collective et régionale.

De l'endurance

Le travail a débuté par la création d'un Comité de pilotage, au sein duquel s'exprimaient plusieurs compétences (DIREN, Conseil régional et Conservatoire). Les rôles de ce comité furent, entre autres, de définir la maquette générale du livre et le contenu précis des monographies, d'établir la liste des espèces présentées, de proposer des auteurs pour chacun des chapitres ou encore de fixer un sommaire détaillé.

On peut résumer schématiquement la progression de travail de la manière suivante : l'auteur écrit un texte, le Conservatoire le centralise, le met en page et



Les longs mois de travail en attestent...

La collecte et la sélection des documents photographiques s'effectuaient en parallèle et, conformément à nos objectifs, la grande majorité des images a été recueillie auprès de photographes amateurs régionaux.

De la ténacité



Où le trouver?

Vous pouvez vous procurer ce livre auprès du Conservatoire au prix de 25 € + 3,80 € de frais de port. Il est également disponible dans les librairies de la région.

ment, aux communes de Bourgogne et aux structures administratives ou associatives chargées de la protection de la nature. La diffusion devait bien sûr s'élargir aux adhérents du Conservatoire et au grand public bourguignon.

Le guide, en réunissant les capacités rédactionnelles et photographiques de spécialistes, de professionnels ou de bénévoles

le soumet finalement au Comité de lecture pour corrections, avis et validation. Malgré l'apparente simplicité de cette démarche, la réalisation du guide s'est souvent heurtée à des problèmes inhérents à la multiplicité des acteurs et à la coordination qu'elle exigeait. De plus, une part importante de la rédaction est revenue aux bénévoles et aux salariés du Conservatoire.

Le contenu du guide rédigé, il fallut effectuer les dernières retouches graphiques et les ultimes corrections de texte. Une fois les validations finales du Comité de lecture et des partenaires financiers obtenues, le livre pouvait enfin partir pour l'impression. Le temps d'imprimer en couleur plus d'un million de pages, et le livre partait déjà pour Saint-Etienne, où il

des espèces protégées

Le Fadet des tourbières
Coccyomypha lullia
Famille des Satyridae

Identification Le dessus des ailes est brun-rouge terne, avec un petit ocellé apical. La dessous-grands ailes postérieures possède une série de petits ocellés accolés de blanc.
Écologie La chenille vit de juillet à mai sur les espèces des tourbières dont la Languette (*Hylophorum*) et sur le Rhynchospora blanc (*Rhynchospora alba*). Développement comme le Fadet mélieux. Il est visible en vol de début juin à juillet. Ce papillon, que l'on peut confondre avec le Fadet commun (*Coccyomypha juncifolia*), est plus grand et d'aspect plus sombre. Comme lui, il se pose aux dressées dans l'herbe. Lorsque le Fadet des tourbières disparaît, la niche écologique est occupée par le Fadet commun, qui profite des modifications du régime hydrologique (assèchement) des tourbières.
Statut C'est une espèce glaciaire typique. La limite de sa répartition occidentale chez nous, ce papillon, qui vit au nord de l'Europe et en Sibérie, a fortement régressé ces 20 dernières années, alors qu'il était commun dans presque toutes les tourbières. On ne le rencontre que dans quelques places du Morvan et du Plateau de Langres, d'où il semble avoir disparu récemment. Connu de 11 stations, il n'a été confirmé que dans 3 depuis 1990; il est donc très menacé.




La Bacchante
Lopinga achine
Famille des Satyridae

Identification La Bacchante est un papillon gris brun, de taille moyenne, aux gros ocellés sombres caractéristiques sur la face ventrale.
Écologie La chenille vit la nuit de juillet à mai sur les graminées, principalement les Brachypodes, visible en vol essentiellement durant la deuxième quinzaine de juin. Son vol est sautillant et irrégulier, le long des lisières forestières, ce qui lui a valu son surnom. Les femelles volent peu. Ce papillon, typiquement forestier, fréquente les broussailles, les futaies claires, les bois traversés de ruisseaux et les fonds de vallons. Il n'apprécie pas les futaies régulières et les plantations de résineux. Sa période de vol est particulièrement courte puisqu'elle ne dure seulement qu'une quinzaine de jours.
Statut En France, l'essentiel des populations se rencontre dans le Jura et les Préalpes. Disparue de l'Yonne après 1982, la Bacchante se maintient relativement bien en Côte-d'Or et dans le nord de la Saône-et-Loire. 59 stations étaient connues en Bourgogne; on l'a retrouvée dans 24 stations depuis 1990; elle est donc vulnérable, comme ailleurs en Europe.




Le guide à la loupe

Chaque espèce est présentée selon trois critères : identification, écologie et statut. Une photographie ou un dessin accompagne chaque texte. Les chapitres flore et insectes bénéficient d'une carte de répartition.

Identification
Présentation des principaux critères de détermination (taille, forme, coloration,...)

Écologie
Présentation du milieu de vie générale de l'espèce, son habitat, ses exigences écologiques, sa phénologie de reproduction, sa période de floraison ou encore son régime alimentaire

Statut
Situation actuelle et passée de l'espèce en Europe, en France et en Bourgogne. La répartition, les menaces, les mesures de sauvegarde prises ou à prendre dans notre région.

devenait s'habiller d'une belle couverture cartonnée. Ainsi s'achève la très fameuse histoire du Guide des Espèces Protégées en Bourgogne.

Vous y croyez...

Et bien non ! Car c'était sans compter un ultime rebondissement. Une erreur d'impression était en effet venue se glisser dans les dernières

pages du guide... Le branle-bas de combat qu'elle déclencha fut tel, qu'en quelques jours le problème était réglé.

Et puis, finalement, un matin de novembre 2002, 7200 guides arrivaient au Conservatoire.

Ils sont stockés depuis cette date dans les sous-sols de l'association.

Mais cette belle histoire ne fait que commencer.

A vous, désormais, de la poursuivre pour faire vivre cet ouvrage et protéger la biodiversité bourguignonne

■ Louis AUDRY

Les partenaires

Il convient également de citer nos partenaires financiers qui ont été évidemment d'une aide précieuse dans la réalisation de cet ouvrage :



Les fleurs des



Ph. G. Loufot

La Nielle des blés

Le terme de « mauvaises herbes » est attribué par l'homme à toutes plantes « gênantes » pour les plantes cultivées. En effet, certaines entrent en compétition en prélevant la ressource en eau, les éléments nutritifs (exemple du Chénopode blanc) ou en privant les autres espèces de lumière. D'autres émettent des substances toxiques capables de freiner la croissance des plantes cultivées (cas de l'Épervière piloselle ou du Chiendent rampant). Certaines encore jouent le rôle d'hôtes relais pour les maladies et ravagent les cultures. Ainsi les Agrostis et les Vulpins (*Alopecurus*) peuvent héberger des pucerons ou de la rouille préjudiciable aux céréales. Par conséquent, l'homme a toujours cherché à éliminer ces adventices au pouvoir colonisateur très important et dont le cycle biologique est bien adapté à celui des céréales. Par exemple, le Laiteron (*Sonchus*) donne ainsi plus de 20000 graines par plante, le Mouron (*Anagalis*) qui a un cycle de 7

Bleuets, Coquelicots, Nigelles, Adonis, Glaïeuls des moissons, Miroirs de Vénus, ... ces mauvaises herbes sont menacées! Ces adventices, comme on les nomme en malherbologie, risquent de disparaître de nos champs.*

semaines seulement, peut produire 15 millions de plantes par an et 50 000 à 60 000 graines pour un Coquelicot.

Les mauvaises herbes présentent une grande diversité biologique ; elles sont annuelles, bis-annuelles ou encore vivaces. Environ 300 espèces présentes dans les champs cultivés sont aujourd'hui menacées ; plus d'une centaine approchent de l'extinction (Selon P. Jauzein. « Flore des champs cultivés » INRA 1995). Les plantes en situation critique appartiennent à plusieurs groupes dont les messicoles.

Qu'appelle t-on messicoles?

Étymologiquement : habitant les moissons. Ce terme est composé de « messis » signifiant moisson et « colo » signifiant j'habite. Pour Aymonin (1962), « les messicoles sont des plantes annuelles ayant un cycle comparable à celui des céréales et étant très inféodées au milieu moisson ». Cette définition exclut les plantes vivaces et celles liées aux cultures sarclées.

Un patrimoine végétal en danger

Dans des ouvrages botaniques du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème} siècle, on peut noter que des espèces aujourd'hui rares, voire disparues, sont mentionnées comme très abondantes (c'est le cas par exemple, de la Nielle des blés - *Agrostemma githago*). Les pratiques agricoles traditionnelles ont favorisé l'extension des habitats d'accueil de ces espèces (labours annuels éliminant la concurrence des

espèces vivaces, semis clairs, peu d'intrants). L'irréversible appauvrissement floristique de nos champs, longtemps resté dans l'oubli, est attribué par de nombreux auteurs aux modifications des pratiques agricoles : tri des semences, utilisation de semences sélectionnées, augmentation d'épandage d'herbicides et d'engrais, rotation plus courte, introduction de nouvelles espèces cultivées (maïs, tournesol, colza...), urbanisation. Une autre difficulté provient du fait que les messicoles, qui poussent en milieu cultivé et non dans des espaces naturels, ne bénéficient d'aucun statut juridique de protection régionale, voire nationale. A titre d'exemple en Côte-d'Or, l'Adonis d'été (*Adonis aestivalis*) est aussi rare que le Sabot de Vénus, orchidée emblématique protégée au niveau national. De plus, les botanistes sont également en voie de raréfaction et ceux-ci se soucient plus des espaces naturels que des champs cultivés. La prospection de ces espèces est donc faible.



Ph. G. Loufot

Le bel Adonis

champs menacés

En Bourgogne, selon Pierre Agou (2001 - CSNB), sur terrains argilo-calcaires, une quinzaine de messicoles sont en voie de disparition ou ont quasiment disparu.

L'agriculture et son rôle dans la conservation des messicoles

Une agriculture sensibilisée et plus respectueuse de l'environnement permettra peut-être dans l'avenir le maintien de notre patrimoine messicole. Il nous faut préserver la biodiversité de nos campagnes, éviter les actions irréversibles et transmettre aux générations futures un patrimoine biologique le plus riche possible. Néanmoins des questions restent en suspens.

Pour un agriculteur, un beau champ est souvent un champ propre. Pour le citoyen, c'est un champ avec Coquelicots, Bleuets et Marguerites. A quelles conditions pourra-t-on demander à cet agriculteur de ne plus désherber certains champs ou certaines parties de son champ? Il est nécessaire de mieux connaître ces espèces ; les bilans et inventaires sont encore ponctuels. Au sein de l'Association Française pour la Conservation des Espèces Végétales (AFCEV), un groupe de travail réunissant chercheurs, agronomes, botanistes et amateurs éclairés s'est proposé en 1994 de rassembler ces connaissances et d'établir une liste des espèces de mauvaises herbes réellement menacées de disparition.

Plus récemment, un plan national d'actions vient d'être mis en place émanant du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et de différents Conservatoires Botaniques Nationaux. Voici quelques actions possibles :

1) Stockage des graines au froid (pour une espèce menacée de disparition).

2) La « culture » en jardin conservatoire.

3) La conservation *in situ*, c'est-à-dire dans le milieu d'origine. Cette opération est plus délicate puisqu'elle est réalisée au milieu même du champ cultivé.

Les principaux moyens à disposition pour la protection *in situ* des messicoles :

- Les acquisitions spécifiques.

Un exemple : l'achat de l'unique localité française de Garidelle fausse Nigelle (*Garidella nigellastrum*) par le Parc naturel régional du Luberon et le Conservatoire régional des Espaces Naturels de PACA.

- Les incitations à une pratique agricole plus traditionnelle.

- Les conventions de gestion opérées au bénéfice d'organismes de protection, par exemple, avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté et avec le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons.

Une expérience de conservation et de gestion de messicole en Bourgogne

Depuis deux ans, l'unité de Malherbologie-Agronomie de l'INRA de Dijon, en collaboration avec le Conservatoire, a mis en place une expérimentation en Côte-d'Or dont les objectifs principaux sont :

- de conserver une biodiversité existante de messicoles constatée par des relevés floristiques de l'INRA de plus de 30 ans, dans un champ autrefois cultivé.

- de réintroduire des messicoles rares (matériel génétique collection INRA).

- de réaliser un suivi spatial et une étude de l'évolution génétique de certaines espèces.

- d'effectuer à plus long terme, une sensibilisation auprès des scolaires et du grand public afin de leur faire découvrir cette flore oubliée.

Par ailleurs, le lycée agricole de Fontaines en Saône-et-Loire s'est lancé dans une expérience de bandes semées de messicoles



Le *Consolida regalis*, communément appelé Pied d'Alouette

Ph. G. Louviot

sur son domaine. Des expériences de ce type et de plus grande envergure sont réalisées en Allemagne et en Suisse.

La biodiversité des champs cultivés de notre pays constitue donc un patrimoine végétal digne d'intérêt. Outre la valeur patrimoniale de ces messicoles s'ajoute l'émotion à contempler, pour qui sait prendre le temps, la beauté des corolles lumineuses, des fleurs rouges vif de l'Adonis ou du bleu azur des Pieds d'Alouette. Enfin, historiquement et culturellement, elles font partie de notre paysage rural.

■ Gilles LOUVIOT



Les Coquelicots, belles et fragiles fleurs des champs

Ph. G. Louviot

Quelques reptiles

Mal-aimés, craints ou souvent ignorés, les reptiles sont encore bien méconnus.

La classe des reptiles regroupe 41 espèces autochtones en France, dont treize sont présentes en Bourgogne (1 tortue, 4 lézards, 1 orvet, 5 couleuvres et 2 vipères). Lieu de rencontre entre une faune médio-européenne, atlantique et méditerranéenne, la Bourgogne abrite ainsi des espèces particulièrement remarquables d'un point de vue biogéographique.

C'est notamment le cas de trois espèces : la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), la Couleuvre vipérine (*Natrix maura*) et le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*), qui présentent des liens très forts avec des milieux aquatiques et des zones humides, biotopes vulnérables et menacés.

moins mouchetés de jaune. La tête courte est arrondie. Elle est pourvue d'une carapace bombée, noire à brunâtre, souvent striée ou ornée de jaune, et qui devient plus claire en séchant. La queue est longue et pointue. Elle mesure moins de 20 cm pour un poids maximal d'environ 1 kg. La confusion reste possible avec une autre tortue aquatique destinée aux aquariophiles amateurs : la Tortue de Floride (*Trachemys scripta*) qui est de plus en plus fréquemment rencontrée... dans la nature. Les propriétaires s'en débarrassent souvent dans le premier étang venu lorsqu'elle commence à devenir encombrante. Comme son nom ne l'indique pas, la Tortue de Floride est originaire de Louisiane et sa répartition naturelle s'étend jusqu'à la frontière canadienne. Aussi est-elle capable de supporter des hivers relativement rigoureux, et même de se reproduire dans notre pays... Cette espèce allochtone dépasse les 25 cm, et peut atteindre plus de 2 kg. On peut en observer de beaux spécimens au Muséum d'Histoire Naturelle de Dijon.

Très discrète et carnassière, la Cistude d'Europe peut fréquenter une multitude de biotopes différents, du simple fossé aux rivières calmes, en passant par les étangs, avec, dans tous les cas, une affection particulière pour les zones marécageuses à fond vaseux. Craintive, elle se sauve en cas de danger.

Extrêmement rares en Bourgogne, les sites connus

qu'elle fréquente se comptent sur les doigts d'une main. Ses populations sont confinées au sud de la région, dans quelques étangs de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, ainsi que sur la Loire et l'Allier.

La Couleuvre vipérine

La Couleuvre vipérine dispose d'un corps assez grêle, qui peut devenir cependant épais chez les individus âgés. Sa tête est courte, ovale ou subtriangulaire, plate, et à museau arrondi. Son dos est brun, grisâtre, olivâtre, roussâtre ou ocre, orné d'un zigzag vertébral sombre, ou de tâches formant un damier. L'espèce est de petite taille (moins de 70 cm en général). Lorsqu'elle est inquiétée, elle gonfle son corps, qui devient très épais, ainsi que l'arrière de sa tête, qui prend alors une forme nettement triangulaire, et émet un souffle bruyant. Sa ressemblance avec une vipère peut alors prêter à confusion.

Excellente nageuse, encore plus que la Couleuvre à collier (*Natrix natrix*), elle est inféodée aux milieux aquatiques. Elle peut cependant s'en éloigner de plusieurs centaines de mètres. Si dans le sud de la France, elle fréquente parfois les eaux stagnantes, les observations effectuées en Bourgogne concernent davantage les milieux courants. Cependant, sa présence à proximité de rivières à courant lent ou de canaux laisse envisager une possible fréquentation de certains étangs ou de mares. Son régime se compose d'amphibiens, de poissons, de sangsues ou encore d'insectes aquatiques. Les informations sur cette petite couleuvre restent très fragmentaires dans la région. Elle fréquente le bassin de l'Yonne (Yonne et Nièvre), de la Cure (Yonne), et de la Grosne (Saône-et-Loire). Elle est signalée en Côte-d'Or et dans la Nièvre de manière plus sporadique.



Ph. D. Strugue

Malgré sa ressemblance avec une vipère lorsqu'elle est inquiétée la Couleuvre vipérine est inoffensive.

La Cistude d'Europe

Sa présence en Bourgogne reste une sorte d'énigme. Cette tortue d'eau douce possède une tête, un cou et des pattes gris noirâtres plus ou



Ph. D. Strugue

remarquables

Le Lézard vivipare

La répartition du Lézard vivipare peut être considérée comme nord-asiatique. En France, son aire s'étend sur l'ensemble du territoire, mais ses populations principales se cantonnent en Bretagne, dans le Nord, le Massif Central, le Jura et le nord des Alpes, ainsi que dans les Pyrénées. En Bourgogne, ce petit lézard trouve refuge dans le massif du Morvan principalement. Lézard à dos brun grisâtre, il peut être confondu avec le commun Lézard des murailles (*Podarcis muralis*). Ovovivipare et non vivipare comme semble l'indiquer son nom, l'incubation se déroule dans le ventre de la mère et les œufs éclosent un peu avant la ponte.

Contrairement au Lézard des murailles, le Lézard vivipare affectionne particulièrement, tout comme la Vipère péliade (*Vipera berus*), les milieux frais et humides. En Bourgogne, il fréquente essentiellement les tourbières, les marais et les prairies humides. Ce qui explique son cantonnement quasi exclusif au massif du Morvan et les efforts de préservation et gestion de ces milieux par le Conservatoire et le Parc naturel régional du Morvan.

Prenons soin de leurs milieux

Tous protégés par la loi française*, les reptiles voient également leurs milieux naturels décroître de jour en jour. La situation de nombreuses espèces est critique dans certains secteurs, que ce soit à l'échelle bourguignonne, française, ou même européenne, notamment pour les espèces aquatiques dont les biotopes sont d'une extrême fragilité.

Le drainage et l'assèchement des zones humides constituent la



Le lézard vivipare est présent principalement dans le Morvan

menace principale pour les populations de Lézard vivipare. L'enrésinement de ses habitats est également un problème.

La Cistude d'Europe, inscrite à l'annexe II de la « Directive Habitats », est en déclin dans toute l'Europe. Disparue d'Allemagne et de Suisse, elle s'éteint des Vosges au XIIe siècle et de l'Est de la France au XIXe siècle. Sensible à la pollution des eaux, à la destruction des lieux de pontes et de ses habitats, ou à l'introduction d'espèces exotiques, son statut semble précaire. Elle doit désormais faire face à la concurrence d'une autre tortue aquatique : la Tortue de Floride... Son espérance de vie (de 40 à 60 ans) ne simplifie pas les opérations de suivi et d'étude de la dynamique des populations.

Aglyphe (dépourvue de crochets à venin), la Couleuvre vipérine est totalement inoffensive pour l'homme. Menacée par l'empoisonnement de ses proies (pesticides, pollutions diverses), et la dégradation générale des écosystèmes aquatiques, et en particulier des cours d'eau (pollution, rectification des berges, uniformisation, disparition des abris...), elle est encore trop souvent confondue avec une vipère et tuée comme telle !

Pour les préserver, il faut les connaître !

Depuis 1998, plus de 9200 données sur les reptiles et amphibiens provenant de près de 300 observateurs ont pu être rassemblées. Ces données vont contribuer à la réactualisation de « l'Atlas de répartition des amphibiens et reptiles de France », coordonné par la Société Herpétologique de France. Si l'échéance pour la collecte des données pour l'inventaire national est atteinte, l'inventaire régional, en vue de réaliser une cartographie spécifique fine indispensable à la connaissance et à la gestion de ces animaux et de leur milieu, est toujours d'actualité. L'édition d'un atlas régional est prévue pour 2004.

■ Daniel SIRUGUE et Nicolas VARANGUIN (SHNA)

* Loi du 10 juillet 1976, relative à la Protection de la Nature, interdisant sur tout le territoire national et en tout temps : la destruction ou l'enlèvement des œufs, la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation, le colportage, le transport, la vente ou l'achat (vivants ou morts) des espèces protégées.

Connaître

Un inventaire de l'herpétofaune bourguignonne est en cours...

Afin de coordonner les inventaires, de connaître, faire connaître et protéger les reptiles et amphibiens, mais aussi les mammifères, la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, le Parc naturel régional du Morvan, des naturalistes d'associations (AOMSL, CSNB, SOBA Nature Nièvre, LPO délégation Yonne) se sont associés pour créer une section à la SHNA : le Groupe mammalogique et herpétologique de Bourgogne.

Les lacunes sur la connaissance de nombreuses espèces restent importantes, même pour les plus communes. Pour mieux connaître la Bourgogne, le GmhB recherche des personnes-ressources pour couvrir au mieux toutes ses petites régions. Alors n'hésitez pas à le contacter, relisez vos carnets de terrain, envoyez vos données en sommeil, et profitez-en pour sortir et prospecter vos coins favoris, à la découverte d'animaux mal connus...

Contact :

SHNA GmhB
Maison du Parc
58230 Saint-Brisson
shnagmh@wanadoo.fr

Pour en savoir plus :

Lire la Feuille de Neomys ou consulter le site internet www.shna-autun.org

Le Lézard vivipare apprécie les milieux humides : tourbières, marais et prairies.



Brèves de Nature

IXèmes Rencontres Régionales sur le Patrimoine Naturel de Bourgogne

Les 25 et 26 octobre, le Conservatoire organisait les IXèmes Rencontres Régionales sur le Patrimoine Naturel de Bourgogne. Cette année, le thème abordé était les prairies naturelles. La première journée de travail a eu lieu dans l'hémicycle du Conseil Général de Saône-et-Loire, à Mâcon.

Destinée aux élus, aux professionnels et aux administrations, cette journée bien chargée a permis, après avoir dressé l'inventaire, d'aborder plusieurs points importants à propos des prairies naturelles. Ces milieux menacés essentiellement par la fertilisation, le labour et les plantations de peupliers ne pourront être sauvegardés que grâce à la participation active du monde agricole, dans le cadre de la réforme de la Politique Agricole Commune. En particulier, la situation extrêmement préoccupante du Râle des genêts a été mise en évidence.

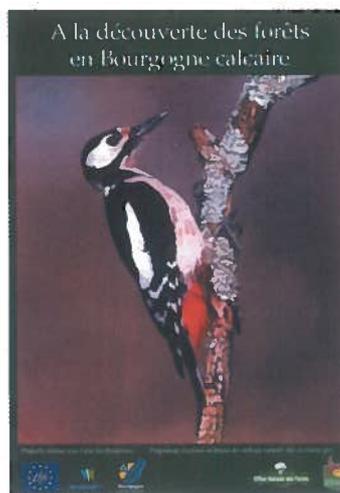
La deuxième journée s'est

Le samedi après-midi était consacré aux visites animées par le personnel du Conservatoire : ici dans les prairies à Ouroux-sur-Saône



Ph. O. Girard - CSNB

déroulée au Centre Eden à Cuisery. Elle reprenait, de façon plus adaptée au grand public, les interventions de la veille. L'après-midi était consacré aux visites de deux sites voisins de Cuisery : les prairies d'Ouroux-sur-Saône et de la confluence Saône-Seille.



Plaquette forêt

Comme nous vous l'annoncions dans le précédent numéro, la plaquette « A la découverte des forêts en Bourgogne calcaire » est disponible. Elle fait suite à la plaquette « A la découverte des pelouses calcaires en Bourgogne ». Réalisée dans le cadre du programme Life Forêts et Habitats associés de la Bourgogne Calcaire, elle est le fruit d'un partenariat entre le Conservatoire et l'ONF. Elle présente le milieu, son histoire, sa diversité biologique et les techniques de gestion mises en place pour le préserver.

Cette plaquette est disponible sur simple demande à l'Office National des Forêts au 03 80 60 80 90 et au Conservatoire.

Bienvenue aux nouveaux

L'équipe de salariés du Conservatoire s'est enrichie de quatre personnes, dont trois au mois de septembre.



Loïc Delagneau et Sylvie Caux

Nous avons accueilli deux d'entre elles au sein du service scientifique : Sylvie Caux au poste de chargée de missions scientifiques et Loïc Delagneau au poste de chargé de missions scientifiques faune.



Gregory Aubert et Sébastien Durot

Notons également l'arrivée de Sébastien Durot au poste de responsable du service technique. Il remplacera, pour une durée de un an, Romain Gamelon qui part en formation. Gregory Aubert, quant à lui, est arrivé dans l'équipe technique au mois de janvier.

Le Conservatoire fait la foire

Comme chaque année, le Conservatoire était présent à la Foire Internationale et Gastronomique de Dijon. Adhérents et salariés se sont relayés pour tenir le stand pendant toute la durée de la Foire.

Ph. O. Girard - CSNB

Ph. O. Girard - CSNB

Lire, voir, sortir...

Actes du colloque

Le dernier numéro de la série «Patrimoine Naturel de Bourgogne» est maintenant disponible. Cette revue de 40 pages constitue les actes du colloque de l'année passée organisé par le Conservatoire au Conseil Régional de Bourgogne et à la Maison du Parc naturel régional du Morvan. Ce huitième numéro traite de l'accueil du public dans les sites naturels remarquables de Bourgogne. Sont abordés successivement les atouts, les enjeux et les perspectives d'avenir dans ce domaine.

On y trouve également un inventaire des sites naturels équipés en Bourgogne ainsi que divers exemples de réalisations effectuées dans notre région.

Bourgogne Nature

Le 27 septembre, le Conseil régional a souhaité renouveler de manière officielle les contrats Bourgogne Nature avec ses différents partenaires. Ces contrats sont passés entre la Région et différents opérateurs comme le Conservatoire ou l'Office National des Forêts. Sous cette appellation Bourgogne Nature sont réalisés des travaux en faveur des milieux naturels : plan de gestion, restauration des milieux, création de sentiers d'interprétation...

Le Conservatoire, souhaitant réaffirmer ses engagements dans ce concept Bourgogne Nature, était présent à cette réunion présidée par M. Michel Raymond, Vice-Président du Conseil régional.

Forêt de Montmain

La Forêt de Montmain, près d'Autun (71), est en danger. La commune, le Conservatoire et l'association Autun Morvan Ecologie lancent un appel au président de la Fondation de France, légataire de cette forêt. Ce massif forestier de 300 hectares a une forte valeur paysagère et écologique. De plus on y trouve des vestiges gallo-romains et des captages d'alimentation en eau potable. La vente de cette forêt à un investisseur forestier aurait des conséquences désastreuses pour le paysage et l'environnement. Tenant compte de ces enjeux, la Fondation de France a accepté de vendre cette forêt aux trois partenaires au prix minimal fixé par le service des Domaines.

Cartes de Voeux

Le Conservatoire a été contacté il y a quelques semaines par la société Amora-Maille pour organiser une opération de partenariat. Nous leur avons proposé de faire des cartes de voeux représentant la diversité des milieux naturels de Bourgogne. Cette idée a rencontré un vif

intérêt et une série de 5 cartes a vu le jour, ces cartes ont été distribuées au personnel de l'entreprise dans leur coffret de Noël. De plus, Amora a doublé la somme engagée pour la création et l'impression de ces cartes et nous la reversera pour l'opération de protection des pelouses et de parrainage des moutons. Une bonne occasion pour le Conservatoire de faire connaître nos actions et de rencontrer un nouveau partenaire.

Réimpression du dépliant sur les Vallées de l'Yonne et de la Cure

Après la réimpression des dépliants Bourgogne Nature sur la Truchère en Saône-et-Loire et le Marais du Cônois en Côte d'Or, place à l'Yonne avec le document sur les Vallées de l'Yonne et de la Cure. Il présente le patrimoine naturel des vallées de l'Yonne, les différents sites et leurs caractéristiques. Il est disponible au Conservatoire ou dans les Offices de Tourisme et commerces de la région.

Nouveau conseil d'administration

L'Assemblée Générale du Conservatoire s'est déroulée le 22 juin 2002 à Avallon, le procès verbal de cette réunion est disponible sur simple demande au Conservatoire.

Suite à cette assemblée, ont été élus :

Pierre MAILLARD
Président
Benoit BERGER
Vice - Président
Sandrine STENNEVIN
Secrétaire Générale
Bernard BLONDEL
Trésorier
Gilles LOUVIOT
Trésorier-adjoint

Administrateurs
Philippe DARGE
Marie-Christine DELEBARRE
Alain DESBROSSE
Roland ESSAYAN
Jean-Patrick MASSON
Gaëlle NAUCHE
Frédéric OBIN
Gérard SAVÉAN
Daniel SIRUGUE

Associations membres de droit
LPO Yonne
SOPA Nature Nièvre
Aile brisée
AOMSL
SHNA - GmhB

Marais du Cônois

Au début du printemps et de l'été, l'équipe travaux du Conservatoire s'est rendue à deux reprises au Marais du Cônois afin de préparer la saison et d'effectuer quelques travaux d'entretien sur le sentier : changement de planches sur le pilotis, restauration des marches en bois, recusement de la mare qui abrite notamment la Grenouille rousse ou le Sonneur à ventre jaune. En plus de ces travaux d'entretien du sentier, l'équipe a travaillé sur le marais pour arracher des pins.

Le dépliant-guide du sentier vient d'être réactualisé et réimprimé, n'hésitez pas à nous le demander pour aller admirer la Gentiane pneumonanthe ou encore l'Epipactis des marais...





La conservation et la gestion du patrimoine naturel bourguignon.

Le Conservatoire se donne pour objectif premier la conservation et la gestion du patrimoine naturel bourguignon, sous la forme d'acquisition de sites, de location ou de convention de gestion avec les propriétaires. Les sites ainsi préservés et gérés par le Conservatoire constituent une source de richesses naturelles dont chacun pourra profiter à l'avenir.

La sensibilisation au patrimoine naturel bourguignon.

Le second objectif est la sensibilisation au patrimoine naturel, au moyen de publications et d'aménagements de sites pour leur ouverture au public.

Une équipe pluridisciplinaire et expérimentée.

Une vingtaine de permanents de formations diverses mettent en commun leurs compétences pour faire aboutir ces objectifs.

Votre adhésion permet au Conservatoire de mieux défendre le patrimoine naturel.

Le Conservatoire agit grâce à votre soutien. La contribution que vous apportez par votre adhésion souligne votre intérêt pour l'avenir du patrimoine naturel et renforce la légitimité des initiatives du Conservatoire.

Une gestion claire du produit des cotisations et des dons.

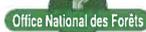
Le produit de vos cotisations sert au fonctionnement de la vie associative (Assemblée générale, Conseil d'administration...), au fonds d'entretien des sites naturels acquis, à l'édition de cette revue d'information *Le Sabot de Vénus*.

Quant au produit de vos dons, il est prioritairement utilisé pour l'acquisition de sites naturels.

Le bilan annuel du Conservatoire est vérifié par un commissaire aux comptes.

Nos partenaires

Union Européenne, État, Établissements publics...



Collectivités locales



Communautés de Communes

Haut Mâconnais
Mâconnais
Chagny

Associations partenaires



Communes

Brochon (21)
Chaugey (21)
Couchey (21)
Cussey-lès-Forges (21)
Étalante (21)
Gevrey-Chambertin (21)
Is-sur-Tille (21)
Leuglay (21)
Marcilly-sur-Tille (21)
Morey-St-Denis (21)
Nantoux (21)
Nuits-St-Georges (21)
Pommard (21)
Recey-sur-Ource (21)
Santenay-lès-Bains (21)

Talant (21)
Tillenay (21)
Vosne-Romanée (21)
Pouilly-sur-Loire (58)
St-Brisson (58)
Bouzeron (71)
Bussières (71)
Chassey-le-Camp (71)
Dezize-lès-Maranges (71)
Le Creusot (71)
Ouroux-sur-Saône (71)
Plottes/Tourmus (71)
Moroges (71)
Lugny (71)
Remigny (71)

Rully (71)
St-Sermin-du-Bois (71)
St-Sermin-du-Plain (71)
St-Vallerin (71)
Lailly (89)
Sacy (89)
Tanlay (89)
Givry (89)
Merry/Yonne (89)
St-Moré (89)
Treigny (89)
Voutenay/Cure (89)
Mailly-le-Château (89)

Associations membres de droits



Centre d'Études Ornithologique de Bourgogne
L'Aile Brisée



SEMCO est l'imprimeur privilégié du Conservatoire pour sa gamme de papier recyclé ou traité sans chlore et parce que ses eaux usées sont épurées avant rejet
SEMCO - l'imprimeur naturel

Entreprises

Botanic
Caisse d'Épargne
EDF Bourgogne
Fondation EDF
Germinal (Auxerre, Sens, Tonnerre)
Kodak Industrie
Lyonnaise des Eaux
Radio Parabole
SEMCO
S.A.P.R.R.
Solvay

Numéro imprimé sur papier en partie recyclé, blanchi sans chlore.
Papier recyclé

Le Sabot de Vénus

N°18 - 1^{er} semestre 2003 - ISSN 1164-5628
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2003



Publication éditée par le
Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Correspondance
Chemin du Moulin des Étangs - 21600 FENAY
T : 03 80 79 25 99 / F : 03 80 79 25 95
E-mail : espacesnaturelsbourgogne@wanadoo.fr

Directeur de la publication
Pierre Maillard

Directeur de la rédaction
François Heidmann

Maquette et Secrétariat de rédaction
Olivier Girard

Photogravure
Interligne

Flashage
Studio DS

Impression
SEMCO Dijon

Ont collaboré à ce numéro
Cécile Andriot, Gregory Aubert,

Louis Audry, Romain Gamelon, Olivier Girard, François Heidmann, Yann Le Gallic, Gilles Louviot, Pierre Maillard, Stéphane Petit, Daniel Sirugue et Nicolas Varanguin

Comité de lecture
Alain Desbrosse, Régis Desbrosses, François Heidmann, Gilles Louviot, Pierre Maillard.

Publication gratuite destinée aux adhérents et donateurs. Pour toute reproduction, même partielle, merci de nous adresser une demande écrite.

Photo de couverture : Morte à Longepierre par D. Hermant

